

Image not found or type unknown



Bonjour a vous, location d'une maison de ville et je suis au rsa

Par **nanou**, le **01/04/2010** à **12:24**

Bonjour,
voila je suis demenager car je vivais dans un batiment malsein et du coup j'ai pris la premiere location venue .je suis au rsa et en invalidite. la maison a beaucoup de marches 2etages et g pas reflechis que c'etait dangeureux. comment puis je faire pour resilier mon bail? et autre question le loyer est de 400euros et 25euros de charges est ce normal? je percois 635euros et 244euro als. je vous remercie a l'avance. cordialement.